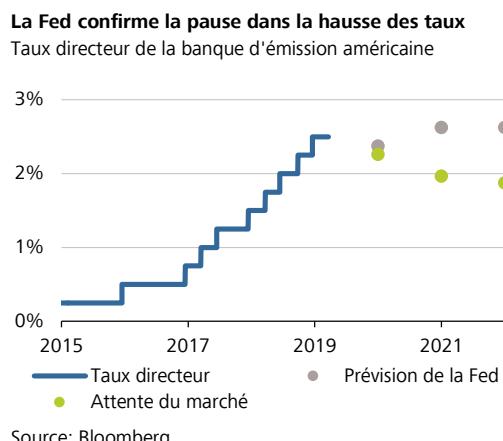


Commentaire sur le marché

Les exportations suisses ont bien progressé en février. Medacta et Stadler Rail, toutes deux grandes entreprises suisses exportatrices, se préparent à faire leur entrée en bourse.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE



A la lumière du ralentissement mondial de l'économie, la Fed a révisé sa prévision de croissance pour 2019 à la baisse, à 2,1% (2,3%). Les banquiers centraux américains n'attendent plus aucune hausse de taux cette année, et juste une seule l'an prochain. Par ailleurs, la Fed mettra fin à la réduction de son bilan en septembre. En raison de la rhétorique «accommodante», on s'attend même à une baisse des taux sur les marchés financiers en 2020.



GROS PLAN

BNS maintient politique monétaire expansive
Les mains de la BNS restent liées. Après que la BCE et la Fed aient reporté la normalisation de la politique monétaire, la BNS reste pour le moment sur le côté. La banque d'émission s'attend toujours à une légère pression sur les prix et a donc ajusté ses prévisions d'inflation à 0,3% pour 2019 et à 0,6% pour 2020.



LE PROGRAMME

Indicateur Ifo et baromètre conjoncturel KOF
A la fin du mois, l'enquête allemande sur les entreprises et l'indicateur économique suisse devraient révéler si l'économie se stabilisera au deuxième trimestre ou non.

Les exportations augmentent en février: les données du commerce à l'exportation publiées par l'administration fédérale des douanes (AFD) cette semaine dépeignent une image mitigée. Corrigées des variations saisonnières, les exportations ont crû de 2,3% à 19,40 milliards de francs suisses par rapport au mois précédent (réel: +1,3%). Or, les importations ont baissé de 1,2% à 17,36 milliards de francs (réel: -3,0%). Il résulte ainsi, une fois de plus, un net excédent totalisant 2,04 milliards pour la balance commerciale. La tendance positive s'est poursuivie pour les exportations qui avaient fortement augmenté dès janvier. Les exportations ont été impactées en février par les préparatifs du «Brexit». L'éventualité d'un «Brexit» dur a suscité des inquiétudes de voir le trafic commercial massivement limité. Ainsi, l'approvisionnement en denrées a été largement anticipé: par exemple, les exportations de l'industrie horlogère vers la Grande-Bretagne ont explosé le mois dernier à 58%, mais c'est un effet peu durable.

Après Medacta, aussi Stadler Rail: l'entreprise tessinoise de technique médicale Medacta ayant annoncé la semaine dernière son entrée en bourse pour le deuxième trimestre, le fabricant de véhicules ferroviaires Stadler Rail a emboîté le pas cette semaine. Cela faisait un moment que les spéculations allaient bon train à propos de l'entrée en bourse de ce groupe dirigé par l'entrepreneur bien connu, Peter Spuhler. A présent, on passe aux choses sérieuses. Peter Spuhler entend placer la moitié de ses actions à la bourse suisse au cours du deuxième trimestre (dans la mesure où le contexte de marché reste intact). Sa part du fabricant de trains, actuellement de 80%, se réduira à 40%. Le patron de longue date reste toutefois le plus grand actionnaire unique et, en plus, le président du conseil d'administration.

A notre avis, il y a trois raisons à cette décision: le fait qu'une entreprise soit cotée simplifie toute transmission successorale et augmente ainsi la flexibilité. Ensuite, l'entrée en bourse accroît nettement la notoriété de la société. Troisièmement, le groupe a désormais accès au marché des capitaux, ce qui augmente les possibilités d'action dans l'industrie en voie d'une forte consolidation. En effet, une lutte sans merci se déroule régulièrement dans le segment des fabricants de trains. Au cours des 20 dernières années, le nombre de prestataires a reculé, passant d'environ 200 à près de 20 acteurs de renom seulement. Le groupe étatique chinois CRRC est en tête de liste. La tentative, de mener communément la branche ferroviaire de Siemens et Alstom, a certes été empêchée par les autorités de la concurrence, mais le développement vers un oligopole se poursuivra. Avec un chiffre d'affaires de 2 bons milliards de francs suisses et 8'500 personnes employées, Stadler est le n°7 dans le monde et souhaite jouer elle-même un rôle actif dans la consolidation en cours.

Nous tablons sur une très forte demande de la part des investisseurs et supposons que la souscription de l'émission sera dépassée plusieurs fois. La part de l'IPO devrait ainsi être maigre pour les investisseurs privés. En termes de capitalisation boursière, nous nous attendons à une valeur initiale entre 3,5 et 4 milliards de francs, bien que la liquidité nette de Stadler, à elle seule, était de 532 millions fin 2018. Parallèlement à la bonne notoriété de la société, diverses tendances fortes soutiennent l'«Investment-Story». L'urbanisation nécessite une expansion massive de l'infrastructure des transports publics (tram, train de banlieue, métro). Dans le même temps, la voie est ouverte à une alternative durable et pauvre en CO₂ pour le trafic routier et aérien. Le débat actuel concernant le «changement climatique» fait ainsi le jeu de Stadler Rail.

Matthias Geissbühler, CFA, CMT
Chief Investment Officer (CIO)

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

<https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/clients-prives/placer.html>

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen
locale: www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Autres publications

Vous trouvez cette publication ainsi que d'autres publications Raiffeisen sous le lien ci-après:
<https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/clients-prives/placer/marches-opinions/publications-research-macro.html>

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information exclusive-ment. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortis-sants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les place-ments décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute dé-cision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques particuliers dans le négoce de titres». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution pré-sente ou future de la valeur. Les éventuelles commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actua-lité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des consé-quences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le ré-sultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appli-quent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN